

# Conclusion

## **Les spécificités des associations de jeunes, dirigées par des jeunes**

### **Conclusion du rapport d'enquête - Les spécificités des associations de jeunes, dirigées par des jeunes**

Alors que nous posions comme hypothèse au démarrage de cette recherche que les associations de jeunes constituent des espaces de socialisation au politique, il est apparu progressivement qu'elles participent autant, sinon plus, d'une « action sociale collective » en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes. Au cours de l'étude, notre regard s'est porté sur les jeunes cadres-dirigeant de ces mouvements pour qui le parcours d'engagement structure de façon conséquente le projet professionnel et constitue « potentiellement » un précieux atout dans la recherche d'un futur emploi.

Dès lors, l'élément central de l'analyse des spécificités des associations de jeunes réside moins dans le fait qu'elles offrent aux jeunes qu'elles « rejoignent » une façon inédite de s'engager, fondée notamment sur l'idée d'un renouveau du militantisme, et davantage qu'elles autorisent des formes d'action sociale innovante. La première partie du rapport a permis de voir que chacune des trois associations que nous avons étudiées se trouve traversée (plus ou moins en fonction des contextes organisationnels) par deux registres

d'action hérités de modèles anciens qui conditionnent le positionnement des mobilisations entre les axes « construction de soi » (émancipation individuelle) et « transformation sociale » (émancipation collective). En ce sens, les constats auxquels nous aboutissons permettent de vérifier que ce ne sont pas les répertoires d'action qui changent, mais bien l'action visée.

Une des spécificités de ces associations qui ressort de façon frappante est qu'elles proposent des réponses spécifiques aux problèmes sociaux auxquels sont actuellement confrontés les jeunes, et notamment à la question de l'insertion professionnelle. Désormais, ce qui permet de fédérer autour d'une action collective est moins l'appartenance à une classe sociale, que l'appartenance à la catégorie des *jeunes* dominés face à la question de l'emploi et ce, quelque soit le milieu d'origine et le niveau d'études. De cette façon, ces mouvements d'action civique et sociale s'adressent à des publics de jeunes hétérogènes, provenant d'univers sociaux parfois très disparates, mais avec comme point commun une incertitude permanente quant à leur avenir professionnel.

Ces organisations mettent donc en place toute une ingénierie de formation tant citoyenne que professionnelle, d'autant plus pointue qu'il s'agit de jeunes qui, pour la plupart, ont fait, au préalable ou au cours de leur parcours militant, des études supérieures.

L'acquis de compétences dépasse pourtant l'appareil formel d'apprentissage mis à la disposition des jeunes militants; la transmission opère en grande partie à travers des processus informels de socialisation et de reproduction. Aux compétences civiques et professionnelles formelles s'ajoutent ainsi des savoirs implicites, produits des pratiques et des rapports sociaux. C'est le cas notamment des compétences sociales et interpersonnelles, véritables et précieux *savoir-faire* et *savoir-être* mobilisables dans la suite du parcours militant ou professionnel.

Si dans ces espaces d'apprentissage citoyen et professionnel la formation occupe une place centrale, c'est qu'elle se trouve précisément au cœur des préoccupations individuelles et collectives et participe de la constitution d'un *management associatif*. Non seulement la formation constitue une condition (et une conséquence) de la viabilité du *turn-over* et, pour cette raison, rend possible la transmission de compétences civiques et professionnelles, mais elle recouvre aussi une dimension militante, ou politique, qui s'explique par l'inscription des actions associatives dans les référentiels de l'éducation populaire, dans un cadre idéologique qui fait *sens*.

Cette ingénierie de formation partout déployée a pour effet une hyperspécialisation du travail et le passage d'une culture de l'*amateurisme*, propre à l'esprit de la loi 1901, à une culture du *professionnalisme*, qui par certains égards se rapproche de l'esprit d'entreprise. Pour autant, le processus de professionnalisation et le transfert de compétences professionnelles observés ne semblent pas s'exercer, comme d'autres chercheurs ont pu l'affirmer, au détriment du *sens* recherché dans les engagements<sup>41</sup>. Au contraire, l'acquisition des compétences professionnelles permet aux jeunes de donner, lorsqu'on leur demande de revenir sur leur parcours militant et d'en tracer un bilan, un sens à leur engagement.

Ainsi, en réponse à notre questionnement initial, nous pensons qu'une des spécificités propre à ces associations de jeunes, est de constituer des *écoles de cadres-militants*, des véritables *pépinières de ressources* notamment pour les secteurs de l'éducation populaire, de l'économie sociale et solidaire et du social en général. De cette façon, ces associations offrent à leurs membres, principalement des jeunes en fin de parcours d'études, un

---

<sup>41</sup> A la façon dont l'a analysé Matthieu Gateau à propos des militants du commerce équitable. Voir (2007), « Du bouche-à-oreille à l'entretien d'embauche. Spécialisation des activités et formalisation du recrutement dans les associations de commerce équitable », *Sociologies Pratiques*, « Comprendre les engagements aujourd'hui », n°15, PUF.

apprentissage à la fois civique et professionnel, à travers une expérience mobilisable sur un CV et négociable sur le marché de l'emploi, notamment associatif, lequel connaît aujourd'hui un renouvellement et une « crise » de ses élites dirigeantes. En somme, il ne s'agit pas seulement de former de futurs citoyens ou de futurs cadres, mais de futurs cadres porteurs d'une éthique du « faire société », des cadres-militants. C'est en ce sens qu'Animafac, le MRJC et la JOC représentent des formidables écoles pour une action sociale revisitée.

Cependant, si l'on s'accorde sur le fait que ces associations forment des *cadres-militants*, il reste à interroger dans quelle mesure la **professionnalisation des associations de jeunes** permet aux jeunes cadres qu'elles forment de pénétrer le marché du travail mieux « armés ». Ces associations ont pris conscience de cet enjeu, c'est pourquoi par exemple la JOC et le MRJC ont instauré pour les sortants un système d'« accompagnement vers l'emploi » animé par des *coachs* professionnels. Si ces associations ont globalement pris collectivement la mesure de la « valeur » de l'apprentissage *civique et professionnel* qu'elles induisent chez leurs jeunes dirigeants, elles rencontrent encore des difficultés pour être soutenues par les pouvoirs publics.

Cette dimension est aussi à l'origine du choix des responsables des trois associations en question de diffuser les résultats de la présente enquête lors d'un colloque qui réunira, en avril 2009, acteurs de la société civile (organisations de jeunesse, associations de l'éducation populaire et de l'économie sociale et solidaire), acteurs politiques et acteurs de la communauté scientifique.

A l'heure de la gouvernance locale et de la territorialisation de l'intervention sociale qui offre une nouvelle répartition des tâches entre l'Etat, les collectivités territoriales et la société civile dans la résolution des problèmes sociaux, il importera pour nous, à l'avenir et dans les prolongements que nous souhaitons donner à cette recherche, de considérer la nature des liens établis – et à construire - entre les associations de jeunes et les pouvoirs publics (complémentarité, partenariat...) afin d'établir dans quelles mesure ceux-ci peuvent agir sur l'emploi des jeunes et la sécurisation de leur parcours professionnel.

